



**Service Commun de la Documentation**

**Accord en vue de la prise en charge financière**

**de l’abonnement à la base de données en ligne Amadeus**

**ENTRE**

le Service Commun de la Documentation de l’Université de Strasbourg

sis 2 rue Blaise Pascal, CS 41037, 67070 STRASBOURG Cedex

représenté par sa Directrice Madame Dominique Wolf, ci-après désigné le SCD

**ET**

l’Ecole de Management Strasbourg

sis 61 avenue de la Forêt-Noire, 67085 STRASBOURG Cedex

représenté par sa Directrice Générale Madame Isabelle Barth, ci-après désigné l’EM Strasbourg

**Article 1 :**

Le SCD met à la disposition de l’EM Strasbourg un accès la base de données en ligne Amadeus fournie par le bureau Van Dijk. Il assure la gestion de l’abonnement et s’acquitte des factures correspondantes.

**Article 2 :**

L’EM Strasbourg s’engage à prendre en charge le montant de l’abonnement annuel à Amadeus souscrit pour les étudiants et enseignants-chercheurs de l’EM, du LARGE (Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie) et de l’équipe d’accueil HuManiS (Hommes et Management en société).

**Article 3 :**

Le montant de l’abonnement 2015 à Amadeus s’élève à xxx € TTC. L’EM rembourse le montant de cet abonnement au SCD par virement interne (inter UB).

**Article 4 :**

Le contrat conclu entre l’Université de Strasbourg - SCD et le bureau Van Dijk étant renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation trois mois avant sa date anniversaire, l’EM Strasbourg s’engage à faire part au SCD avant le 15 septembre 2015 de son souhait de maintenir, modifier ou supprimer l’abonnement à Amadeus pour l’année 2016, en fonction du devis établi par l’éditeur qui sera transmis à l’EM Strasbourg par le SCD.

Fait en deux exemplaires à Strasbourg, le 18 mars 2015

Pour l’EM Strasbourg Pour le SCD

La Directrice La Directrice

Isabelle Barth Dominique Wolf